



AMU AUGMENTE LES FRAIS D'INSCRIPTION JUSQU'À 3879€ POUR LES ÉTRANGER-ES



Pétition en ligne

AMU applique partiellement les droits d'inscription différenciés pour les étudiant-es étranger-es hors-UE, et prévoit d'étendre cette discrimination dès la rentrée 2025. Avec l'exonération partielle et la non-exonération en cas de redoublement, les étudiant-es paieront **712,50€ à 2850€** (au lieu de 175€) **en Licence**, et **969,75€ à 3879€** (au lieu de 250€) **en Master**.

Ces étudiant-es sont originaires de pays appauvris par le colonialisme, le néolibéralisme, les embargos et les guerres. Étudier en France les plonge dans la précarité et il est rare qu'ils puissent effectuer leur cursus sans redoubler.

Cette sélection par l'argent aggrave le processus d'exclusion et de ségrégation en restreignant l'accès aux études supérieures à quelques privilégié-es.

**CE N'EST PAS AUX ÉTRANGER-ES
DE PAYER NOTRE DÉFICIT**

**AMU DOIT APPLIQUER LES MÊMES DROITS
POUR TOUT LE MONDE**

Nous exigeons que l'Université revienne sur la décision injuste de septembre 2024 et qu'elle exonère tous-tes les étudiant-es des frais différenciés indépendamment de leur nationalité.

C'EST TOUTES ET TOUS ENSEMBLE QU'ON VA GAGNER !

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MARDI 4 FÉVRIER 12H
AMPHI 7 – AIX-EN-PROVENCE (CAMPUS SCHUMAN)**